

Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Division de l'évaluation, des transactions et services immobiliers, Section des transactions immobilières

Direction des stratégies et transactions immobilières

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Vente d'un immeuble

Appel d'offres : 1111368002

Descriptif : Vente d'un terrain vacant d'une superficie de 2 023,8 mètres carrés situé dans le Vieux-Montréal, entre les rues Notre-Dame et Saint-Jacques, à l'est de la Place d'Armes, dans l'arrondissement de Ville-Marie, pour la construction d'un ou de bâtiment(s) pour un développement résidentiel et commercial; la mise-à-prix est de 4 200 000 \$; la Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaire(s).

Date d'ouverture : 27 juin 2012

Dépôt de garantie : 10 000 \$ (chèque certifié ou lettre de garantie bancaire à l'ordre de la Ville de Montréal)

Renseignements : Suzie Desmarais
suzie.desmarais@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 22 mars 2012 au 303, rue Notre-Dame est, 3^e étage, Montréal (Québec) H2Y 3Y8 entre 9 h et 12 h et 13 h et 16 h, contre un paiement de 100 \$, taxes incluses et non remboursable

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fourni en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 22 mars 2012

Le greffier de la Ville
M^e Yves Saindon

Journaux de publication : Le Devoir; La Presse; Le Journal de Montréal; The Gazette; autre: